N. III.



GAZETTE DE VARSOVIE

DU MERCREDI 11. JANVIER 1758.

De Londres, le 9. Décembre.

On vient de publier ici le Mémoire que le Colonel Yorke, Ministre-Plénip. du Roi auprès des Etats-Généraux, remit à L. H. P. le 28. du mois dernier, & lequel contient en entier ce qui suit.

Hauts & Puissans Seigneurs.

Dans la situation critique où l'Europe s'est trouvée pendant le cours de cette Année, par une suite des mesures concertées pour le bouleversement de sa Liberté, le Roi a voulu du moins se flatter, que par égard pour la conduite mesurée de V. H. P., les Cours de Vienne & de Versailles leur auroient fait part des changemens qu'elles ont jugé à propos de faire dans les Païs-Bas Aûtrichiens.

Ce n'a été qu'avec une surprise extrême, que le Roi a appris, que sans aucun concert préalable, & presque même sans avertissement, la Cour de Vienne a jugé à propos de mettre les Villes d'Ostende & de Nieuport entre les mains des Troupes Françoises & d'en retirer les siennes, aussi-bien que son Artillerie & ses munitions, tandis que la France continuë d'y en faire passer une quantité formidable.

Il est vrai, que la conduite de la Cour de Vienne envers S. M. est si peu méritée, & si extraordinaire, qu'il est difficile d'en parler dans des termes convenables : Mais quelques prétextes illusoires qu'elle ait pû donner, pour colorer sa conduite envers l'Angleterre, il ne paroit pas, qu'ils aient dû être étendus jusqu'à enfraindre, de concert avec la France, les Traitez les plus solemnels entre Elle & V. H. P.

Le Roi n'a jamais douté, que V. H. P. ne fissent les représentations nécessaires aux deux Cours nouvellement al-

liées, pour leur demontrer l'injustice d'un pareil procédé, & le danger qui en pourroit resulter pour l'avenir.

V. H. P. se seront apperçuës, que leur silence sur la prémiere démarche a encouragé d'en essayer d'autres; & qui pourra dire où elles s'arrêteront? D'abord, on a prétexté le besoin des Troupes pour la Guerre qui s'est allumée dans l'Empire, & la nécessité de pourvoir à la garde de ces deux importantes Places, & ensuite le danger imaginaire qu'elles couroient de la part de l'Angleterre.

Mais, H. & P.S., il n'est que trop clair, que les deux Puissances qui ont pris ces arrangemens de concert, ont d'autres projets en vuë, & ont fait de nouvelles dispositions pour ces Païs, qui ne peuvent qu'allarmer des Voisins.

Les dernieres demandes faites à V. H. P. pour le passage d'un grand Attirail de Guerre par quelques Places de la Barriere, pour être transporté à Ostende & à Nieuport, n'ont pû que reveiller l'attention serieuse du Roi. L'amitié sincere & la parité d'intérêts des deux Païs exige, que l'on cesse de garder un silence qui pourroit dans la suite être regardé comme un consentement tacite, & comme un abandon de tous nos Droits.

Le Roi m'ordonne donc de rappeller à V. H. P. le double Droit que les Puissances Maritimes ont acquis pour conserver les Pais-Bas Aûtrichiens sous le Gouvernement de la Maison d'Autriche, & que sans leur consentement, il ne dépend pas des autres d'y faire le moindre changement, à moins que ces nouveaux Alliez n'aient résolu de mettre à côté tous les Traitez antérieurs, & de disposer, selon leur bon plaisir, de tout ce qui convient à leurs intérêts particuliers.

Dans le Traité de Paix conclu à Utrecht, entre V. H. P. & la Couronne de France, le 11. Avril 1713. il est dit à l'Article XIV. On est aussi convenu, qu'aucune Province, Ville, Fort, ou Places desdits Païs-Bas Espagnols, ni de ceux qui sont cédez par S. M. Très-Chrêt: soient jamais cédez, transportez, ni donnez, ni puissent écheoir à la Couronne de France, ni à aucun Prince, ou Princesse de la Maison ou Ligne de France, soit en vertu de quelque Don, Vente, Echange, Convention-Matrimoniale, Succession par Testament, ou sous quelque tître que ce puisse être, ni être mis, de quelque maniere que ce soit, au pouvoir, ni sous l'autôrité du Roi Très-Chrêtien, ni de quelque Prince ou Princesse de la Maison ou Lignée de France.

Dans celui de la Barriere, ces mêmes stipulations sont rappellées à l'Article II. S. M. Imp. & Cath. promet & s'engage, qu'aucune Province, Ville, Place, Forteresse, ou Territoire desdits Païs-Bas, ne pourra être cédé, transféré, donné, ou écheoir à la Couronne de France, ni à aucun Prince ou Princesse de la Maison & Lignée de France, ni autre qui ne sera pas Successeur, Héritier & Possesseur des Etats de la Maison d'Aûtriche en Allemagne, soit par Donation, Vente, Echange, Contrat de Mariage, Hérédité, Succession-Testamentaire, ni sous quelque autre Tître, ou prétexte que ce puisse être; de-sorte qu'aucune Province, Ville, Place, Forteresse, ni Territoire desdits Païs-Bas, ne pourra jamais être soûmis à aucun autre Prince, qu'aux seuls Successeurs desdits Etats de la Maison d'Aûtriche, à la réserve de ce qui a été cédé au Roi de Prusse, & de ce qui sera cédé par le présent Traité auxdits Seigneurs Etats Generaux.

La simple lecture de ces deux Articles suffit pour corroborer tout ce que je viens de mettre sous les yeux de V. H. P., & quelque prétexte que les Cours de Vienne & de Versailles puissent imaginer pour cacher l'infraction de ces Traitez,

ils ne resteront-pas moins clairs, tant que les deux Cours ne sont pas en état de prouver, que les Villes d'Ostende & de Nieuport ne sont point actuellement au pouvoir de la France. Si leurs desseins sont justes & fondez sur leurs engagemens, elles ne feront sans doute pas la moindre difficulté de tranquilliser V. H. P. là-dessus, en s'expliquant ouvertement envers un Voisin tranquille, & en donnant des preuves non-équivôques de leur intention de remplir les engagemens de ces deux Traitez, par rapport aux Païs-Bas.

Le Roi a tant de confiance dans les Lumieres, la Prudence & l'Amitié de V. H. P., que S. M. ne doute point, qu'Elles ne prennent les mesures les plus efficaces pour éclaircir une affaire aussi importante, & qu'elles ne veillent, de concert avec le Roi, au sort d'un Païs dont la situation & l'indépendance ont été regardées, depuis plus d'un Siecle, comme un des principaux soutiens de notre Liberté & de notre Commerce.

Fait à la Haye, *le 28. Novembre 1757.*

De Madrid le 29. Novembre.

Le Chevalier Keenne, Ambassadeur-Extr. du Roi de la Grande-Bretagne, a obtenu la permission d'aller faire un tour en Angleterre, pour le rétablissement de sa santé, qu'il espére de remettre en respirant son air natal. Le Colonel de Ruvigny de Cosne restera chargé des affaires de S. M. Brit. pendant l'absence de ce Ministre.

De Malte le 8. Novembre.

Il s'éleva ici le 19. du mois dernier, à 2. heures & 3. quarts après minuit, un des plus furieux ouragans qu'on ait essuiez dans cette Ile, & dont les effets ont été peu différens de ceux d'un tremblement de terre. Le tourbillon aiant enfilé la pointe de l'Ile, appellée la Single, un Navire Hollandois, qui étoit mouillé dans cette calle, manqua d'y périr. Son grand mât fut cassé, & son beaupré très-endommagé. Une Polaque Napolitaine perdit un de ses canons, sans qu'on ait pû savoir ce qu'il est devenu. Un petit Bâtiment Anglois, qui étoit sur la même ligne, fut rasé comme un ponton. La Barque l'Hirondelle, de Marseille, perdit son grand mât d'artimon, & sa Chaloupe fut renversée. Elle avoit à bord 5. hommes, qui n'eurent heureusement aucun mal. Les Vaisseaux de guerre François & tous les autres Bâtimens de la même Nation qui devoient composer un Convoi, étans depuis la veille au Coradin, ne souffrirent pas le moindre dommage. L'ouragan a fort maltraité plusieurs Magasins & Atteliers de la Marine. Il a renversé beaucoup de murailles, & ravagé quelques Eglises & quelques Couvens. Diverses personnes ont été tuées, & un plus grand nombre blessées. Une Guérite du Château St. Pierre a été abattuë. La sentinelle qui y étoit fut écrasée. L'ouragan n'a point épargné le rempart; on a trouvé 6. pieces de canon de 48 livres de balle, dont la culasse étoit tournée du côté où étoit la bouche. Enfin, des quartiers de pierre, de 4. à 500 livres, ont été arrachez du corps des ouvrages, comme ils l'auroient été par l'effet d'une mine. Un Navire Anglois, armé de 24 canons, & monté de 80 hommes d'équipage, a été conduit ici par le Capitaine Roudon de Cassis, commandant le Corsaire François le Roi Gaspard, qui s'en est emparé prés de Cerigo.

De Hambourg le 23. Décembre.

Quoi-que les lettres de Stade assurent, que les François ont abandonné Zell, & que cette Ville a été occupée par les Hanovriens, plusieurs avis reçûs ici chez les Ministres étrangers ne font mention

que de l'abandon des Fauxbourgs, & ajoûtent, que les François ayant mis le feu aux Magazins qu' ils y avoient, les flammes se sont communiquées au reste des Fauxbourgs, & qu'ils ont été réduits en cendres. C'est une perte trés considérable pour la Noblesse & les habitans de Zell, qui y avoient leurs plus belles maisons, & de ce nombre étoit celle de Mr. de Beaulieu, Grand-Veneur de l'Electorat d'Hanovre, qui s'est retiré en cette Ville. On compte, que le doute où l'on est encore sur ce prémier avis sera éclairci demain. Il y a eu avanthier dans le Château de Harbourg, un grand incendie, causé par l'effet des bombes. Quelques particuliers qui avoient demandé à se retirer de ce Château, lorsque la Garnison Françoise s'y renferma, n'ont pu l'obtenir. Parmi eux se trouvent le Comte de Schulenbourg, frère du Général-Major de ce nom, & la Comtesse son épouse, qui est fille du Baron de Munchausen, Président de la Chambre des Finances de l'Electorat d'Hanovre. Le mécontentement qu'ont les François de la rupture de la Convention du 8. Septembre, paroit réjaillir sur plusieurs circonstances particulieres tant à Hanovre qu'à Cassel. Dans la prémiere de ces 2 Villes, on a mis le scellé sur les portes de l'Hôtel du Baron de Busch, Conseiller-Privé, ainsi qu'on l'avoit fait à celui du Baron de Munchausen; & dans le seconde, on a placé des Gardes chez les Députes des Etats du Pays, qui y sont assemblez pour regler l'article des contributions.

De Paris le 12. Decembre.

Plusieurs prétendent que M. le Maréchal Duc de Richelieu quitte actuellement l'Armée, à cause que sa mauvaise santé ne lui permet pas de continuer ses fonctions, & que M. le Duc D'Orleans conjointement avec M. le Marêchal D'Etrées prendront le Commandement.

De Dresde le 17. Decembre.

Le Corps aux Ordres du Marêchal Keith, aprés avoir tiré de grosses Contributions, est actuellement dans nos Montagnes des Mines. Les sujets sont épargnéz, mais la Noblesse & les Couvents sont d'autant plus surchargés de Contributions. Le Duché de Fürstenberg a dû payer seul 200000 Ecus. L'Electorat de Saxe doit fournir de nouveau un grand nombre de recrues.

Des environs d'Hildesheim le 21. 10bre.

Beaucoup de Troupes Françoises passent continuellement par le Duché de Brunswick, & dans ces parages, pour aller joindre l'Armée du Maréchal Duc de Richelieu. Une grande quantité de Pontons arrivent de Brunswick ici. La generalité de l'Armée Françoise a fait rompre tous les ponts qui etoient sur l'Ockre aux confins du Brandebourg, pour empécher la marche des Troupes Prussiennes dans le Pais d'Hildesheim. Le bruit de l'arrivée d'un puissant secours vers l'Armée Hanovrienne s'augmente tous les jours. Les nouvelles de Prague parvenues ici, annoncent que les Officiers Prussiens mêmes comptent leur perte du 22 9bre de 10. mille hommes, & celle du 5. 10bre de 4. mille tués & blessés. Il y avoit dejà le 10 10bre 5. mille deserteurs Prussiens, le nombre desquels s'augmentoit tous les jours.

N. III.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VARSOVIE DU 11. JANVIER 1758.

Copie d'une Lettre d'un Chanoine à un de ses Amis à Cracovie, d'Olmütz le 28. Decembre 1757.

MONSIEUR

„ Pour repondre à Votre Lettre que Vous me fîtes nouvellement l'hon„ neur de m'écrire, je ne le puis sans m'étendre au long sur une ma„ tiere si importante. Cependant, je serai bref autant qu'il me sera „ possible.

„ Ne croyez pas, Monsieur, que je sois partisan de l'une ou l'autre „ Puissance, la raison, seule guidera ma plume, tout prejugé mis à part.

„ Je m'étonne que la plûpart des gens, à voir le succés des Armes „ de S. M. Prussienne, s'imaginent voir l'Autriche perduë sans resource. Ils „ disent, les François sont battus, les Moscovites forcés d'abandonner leurs en„ treprises, les Troupes de S. M. I. & R. defaites, sur tout à la derniere Batail„ le du 5. de ce mois, entre Neumarck & Lissa en Silesie; & en der„ nier lieu la prise de Breslau, où 17635. hommes (selon eux) y „ compris presqu'un tiers des Blessés & Malades, ont été faits Prisonniers de „ Guerre, est un coup que l'Autriche poura difficillement reparer. En ve„ rité, Monsieur, ces Reflexions sont belles! mais elles partent du jugement „ précipité de ceux qui ont le moins de connoissance du présent ainsi que du „ passé, dont l'histoire nous fournit des exemples remarquables.

„ N'a-t-on pas vû la France soutenir la Guerre contre toute l'Europe, & à „ la fin en sortir à son honneur contre l'attente du public? qu'on lise l'Histoire dè „ Louis le Grand, & l'on en sera convaincû.

„ N'a-t-on pas encore vû l'Auguste Imperatrice-Reine accablée de tous „ côtés par les Armées de France, de Baviere, de Prusse & ses Alliez, se sou„ tenir, quoique S. M. Imp. & R. fût prevenûë par ses Ennemis? nous avons vû „ autrefois les Anglois à Paris, des Armées Etrangéres dans la plus grande „ partie des Provinces de France; & l'an 1741. celles de France & de Baviere „ peu éloignées de Vienne, tandis que d'autres inondoient la Bohême & la „ Moravie. Qu'en a-t-il resulté? Aucune des Puissances attaquées n'a suc„ combé, & elles existent encore aujourd'hui dans toute leur splendeur.

„ Il n'est donc pas ignominieux, de ne pas étre toujours vainqueur; „ les Armes sont journalieres, comme la Chasse & le Jeu, & celui qui sem„ bloit succomber aujourd'hui, se relevoit le lendemain.

„ Jus-

„ Jusqu'à present, il en est de même de S.M.Imp: & R. & la per-
„ te qu'elle a soufferte est reputée pour rien, si nous considerons les avan-
„ tages que S. M. le Roi de Prusse a remporté sur ses Armées, & sur celles
„ de ses Alliés.

„ Nous vîmes les Troupes Prussiennes en Bohême, celles d'Autriche
„ ont été enSilesie,aucune n'a pû s'y soutenir.Les premieres n'ont pû forçer Prague
„ à se rendre, & celles-ci ont pris la Capitale de ce Duché; voila donc à peus
„ prés la revanche.

„ Le Roi de Prusse battit l'Armée Imp: & Royale à Prague le 6. de
„ Mai dernier, & ses Troupes fûrent ensuite battûës le 18. Juin à Chotsche-
„ mitz, le Siége de Prague levé, & S. M. Prussienne se replia sur la Saxe, y
„ rentra, & les Troupes d'Autriche le poursuivirent. Mais les bonnes dispo-
„ sitions de ce Roi fûrent cause qu'on ne pût parvenir à une affaire
„ de nom.

„ Tout ce-ci consideré, voyons quels progrés S. M. Prussienne a fait
„ dans cette Guerre, & nous y connoitrons que S. M. Imp: & R. n'y a encore
„ rien perdû.

„ Les propres Etats du Roi de Prusse vers les Pays-Bas ne sont plu
„ entre ses mains; & quoique S. M. Prussienne tient la Saxe, cependant elle
„ sera obligé non seulement de remettre cet Electorat à son legitime Souve-
„ rain, mais aussi de dedomager S. M. Polonoise des pertes reçûës.

„ Le Roi de Prusse, hors une partie de la Silesie, qui lui étoit cédée
„ par Traité, n'occupe aucun pouce de terrain dans les Etats de Notre Au-
„ guste Souveraine, Schweidnitz est encore entre nos mains; ainsi le seul avan-
„ tage de ce Monarque est d'avoir heureusement jusqu'ici paré le coup, dont le
„ menacent des Puissances Alliées toûjours superieures à la sienne. &c.

„ Voila donc, Monsieur, ce que je puis Vous dire sur les affaires de cette
„ Guérre, étant avec une estime infinie &c.

De Dantzig le 5. Janvier. Nous avons appris par des voyes sûres, que les François ont pris à Osnabruck un transport de trente & quelque barils de lingots d'or & d'argent, qui etoient venus d'Angleterre pour l'Armée Hanovrienne. Cette prise est estimée à 15. Millions de Livres.

De Varsovie le 11. Janvier. L'on entend, que le Chateau de Haarbourg s'est rendû aux Hannovriens, ce qui paroit assez vrai-semblable, vû que les circonstances d'un émbrasement ont dû contraindre M. de Pereuse à se rendre. Nous attendons le précis de la Capitulation.